



CLUB CYNOPHILE ANGEVIN

Terrain : Chemin de la Bodinière 49800 TRELAZE

Trélazé, le 01 Aout 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre club organise son concours

(CHAMPIONNAT REGIONAL) d'obéissance le :

Samedi 5 ou/et dimanche 6 Octobre 2024

(En fonction du nombre de concurrents sur 1 OU 2 jours)

Sur notre terrain de la Bodinière à Trélazé (près d'Angers)

Le jugement sera assuré par **Monsieur Michel RIVIERE**

La remise des dossards s'effectuera dès **8 H 00**, le début des épreuves à **8 H 30**, en fonction du nombre de chiens, vous serez bien évidemment informé si changement. **Vous recevrez un mail (à renseigner LISIBLEMENT sur l'engagement) de confirmation OU un courrier.**

Les inscriptions devront nous parvenir au plus tard le **1 Octobre 2024**

Accompagné du règlement à l'ordre du Club Cynophile Angevin :

- * 15 € pour le CSAU
- * 17 € pour le brevet, les classes I - II - III
- * 30 € pour le CSAU et brevet simultanés

A

Mr LAURENCE Emilien
SECTION OBEISSANCE

11 RUE DES SAULES
49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

☎ 06 89 86 38 44

@: cca.obeissance@gmail.com

Restauration rapide sur place, idéalement à renseigné sur la feuille d'engagement.

Dans l'espoir de vous accueillir, recevez, Mesdames, Messieurs, nos amitiés cynophiles.

LE PRESIDENT
Daniel SIONNIERE

Président : Mr Daniel SIONNIERE, chemin des Landes 49800 TRELAZE

Tél : 06.10.78.18.71 / E.mail : ccangevin@wanadoo.fr Site : <http://www.cc-angevin.com/>